



Projet pédagogique

2023-2024

Le projet pédagogique sera l'outil de travail de l'équipe d'animation, dont le but essentiel est de faire passer aux enfants des moments enrichissants, divertissants et sécurisants.

Le « Château des Enfants » et l'ALAE sont des lieux où les enfants sont libérés de toutes contraintes scolaires.

1 - Le personnel

Les responsables de l'association Familles Rurales :

Ce sont des bénévoles, au nombre de 13 qui aideront dans de nombreuses circonstances. Ils sont responsables en grande partie du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique.

L'équipe technique :

La restauration des enfants pour les vacances sera assurée par l'Auberge de Bruéjols en liaison chaude.

Une technicienne de surface interviendra une fois par jour pour assurer l'hygiène des locaux.

Le personnel pédagogique :

Directrice coordinatrice d'association : Zohra ALAOUI (BEATEP, BAFA et PSC1).

Directeurs : Julien FABRE (BAFA, SST, SB, PSC1) sur le site de Saint Christophe Vallon. Frédéric HERMET (BPJEPS APT, UC direction ACM, SST) sur le site de Nuces.

Secrétaire : Virginie FOUGERE (SST).

Animateurs : Loïc BRUNEL (BPJEPS APT, UC direction ACM, SB, PSC1, SST), Julien FABRE (BAFA PSC1, SB et SST), Valérian LELAY (BPJEPS EEDD, PSC1), Romane VERNHET (BAFA, PSC1), Elodie MEURICE (BAFA, SST), Frédéric HERMET (BPJEPS APT, UC direction ACM, SST), Marine LABESSIERE (CAP petite enfance), Margaux SANCHEZ (SQ).

Le personnel communal :

Ce personnel fait partie intégrante de l'équipe d'animation :

Céline VOLTE, Camille HUGON (occasionnellement) et Christelle GRONDIN sont mises à disposition par la Mairie de Saint Christophe pour assurer l'encadrement et l'animation en cas de remplacement d'animateur ou dans le cas où le nombre d'enfants à encadrer est supérieur au nombre d'animateurs disponibles.

Anne GIRAUD, Sylvie LAURENS et Marie Hélène CAUSSE sont mises à disposition par la mairie de Valady pour assurer l'encadrement et l'animation sur le temps méridien et l'accueil périscolaire à Nuces.

2- Les locaux

Les locaux de St Christophe : L'accueil de Loisirs est situé 26 bis route de Cransac 12330 Saint Christophe Vallon, il est indépendant des deux écoles.

L'organisation interne des locaux se décline comme suit :

L'étage appelé « **le donjon** » sera dédié aux enfants de plus de 6 ans, une grande salle de 89.87m² et une terrasse de 66.67m². Cette salle de référence est destinée aux enfants de 7-12 ans pour toutes les activités destinées à leurs âges.

La salamandre. L'ensemble de cette salle (31.61 m²) offre un espace pour effectuer toute activité pour les petits : motricité, jeux d'intérieur, etc... Elle est agencée pour accueillir les enfants de moins de 6 ans. C'est l'endroit qui favorise l'autonomie dans le jeu dans un espace qui garantit tant la sécurité physique (mobilier adapté), morale, qu'affective (repères).

L'aménagement de la salle permet un accès libre aux jeux, aux jouets et au matériel de dessin.

Du mobilier adapté est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités.

L'affichage est organisé autour de trois espaces :

- Un espace d'information (règles de vie, programme, possibilités de sorties...)
- Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants).
- Un espace d'expression, de repères et d'aide à l'autonomie (règles de vie, pictogrammes...).

La camelote (43.40 m²). Cette salle sera la salle d'activités pour les -6 ans (pendant et après le temps de sieste notamment), elle s'adapte aux besoins des animateurs permettant également de diviser les gros groupes de moins de 6 ans en deux.

La salle de repos : « salle des étoiles » (15.02 m²) située au fond de la salamandre, est à la disposition de tout enfant qui désire faire la sieste ou se retrouver dans un endroit tranquille. Mais aussi une salle pour les activités calmes. Un adulte est présent pendant le temps de repos.

Une pièce « cooking » pour réceptionner les repas, cuisiner ou laver la vaisselle au besoin.

Un bureau « l'observatoire » vitré pour que le directeur ou la personne qui est à l'intérieur puisse voir les allées et les venues. Ce lieu reste un endroit où les enfants, les familles mais aussi les animateurs puissent parler en toute tranquillité pour discuter ou se confier. Ce bureau est également mis à la disposition des bénévoles de l'association.

Un extérieur (350 m²) pour les activités nature, grands jeux, etc. ou tout simplement pour apprécier d'être dehors.

La cantine scolaire appelée « la popote » est mise à disposition pour le repas de repas.

Tout le bâtiment est aux normes maternelles permettant un rituel de l'accueil pour chaque âge dans une salle différente. Ce rituel terminé, le bâtiment sera utilisé pour l'ensemble des activités toutes tranches d'âge confondues.

Les sanitaires sont équipés de coins lavabos et toilettes cloisonnées, qui respectent la pudeur des enfants, et permet le lavage collectif des mains (avant et après l'activité, avant et après les repas).

Chaque salle possède un point d'eau pour les activités.

Les déplacements s'effectuent par tranche d'âges (repas, lavage de mains collectif, accès à l'extérieur...).

En tout état de cause, les adultes créent un périmètre de sécurité afin de savoir à tout moment où sont les enfants à l'intérieur de leur autonomie (règles de vie bien établies et comprises par les enfants).

Horaires

Le matin de 7h00 à 9h00

Le soir de 17h00 à 19h00

Âges

Les enfants sont accueillis en périscolaire dès lors qu'ils sont scolarisés sur les mercredis et les vacances scolaires.

Les locaux de Nuces : L'accueil de Loisirs se situe au sein du groupe scolaire Nuces Fijaguet Valady dans le village de Nuces.

L'organisation interne des locaux se décline comme suit :

L'accès à l'ALAE se fait par le portail de l'école. L'accueil des enfants, par tranche d'âge (+/- 6 ans) se fait dans deux salles d'environ 50 m² dont le mobilier est adapté à chaque âge. Plusieurs espaces y sont aménagés favorisant ainsi les temps de jeux, de lecture ou d'activités.

Une partie de la cantine est également mise à disposition pour certaines activités ainsi que la salle de motricité de l'école pour les activités plus dynamiques.

L'ALAE dispose également d'une cour extérieure (cour du bas de l'école) avec un terrain multisport et une partie jardin / pelouse disposant d'une aire de jeu avec toboggan.

Pour l'accueil des mercredis, la salle de repos de l'école est utilisée pour les enfants désirant dormir ou se reposer.

Chaque salle possède également un point d'eau pour les activités et des WC à proximité.

L'affichage au sein de la structure est organisé autour de trois espaces :

- Un espace d'information (règlementation, programmes, sorties...).
- Un espace d'exposition (notamment pour les réalisations des enfants).
- Un espace d'expression, de repères et d'aide à l'autonomie (règles de vie, pictogrammes...).

Horaires

Le matin de 7h00 à 9h00

Le soir de 17h00 à 19h00

Âges

Les enfants sont accueillis en périscolaire dès lors qu'ils sont scolarisés sur les mercredis et les vacances scolaires.

3- Le projet de fonctionnement

Nous allons détailler quelques points de notre fonctionnement pour nous permettre de nous mettre en accord.

- **L'accueil des parents et enfants** : Un(e) animateur/trice est présent lors des temps d'accueil afin de pointer l'enfant, il ou elle est également là afin de guider l'enfant vers une activité ou un autre membre de l'équipe. Il ou elle est aussi disponible pour répondre aux questions des familles et les envoyer vers le directeur si besoin. L'animateur/trice se doit d'aller au-devant de la famille pour l'accueillir et **d'avoir une posture professionnelle et active**.
- **L'organisation de la journée** : Tout au long de la journée et dès son arrivée, l'enfant est libre d'aller dans l'espace qu'il souhaite et de choisir son activité. Il peut aller jouer librement dans un coin aménagé ou participer à une activité ou un jeu proposé par un(e) animateur/trice. Il peut aussi proposer son idée d'activité à un(e) animateur/trice qui l'accompagnera dans la mise en place et la réalisation de celle-ci.
- **Le rythme** : Les animateurs/trices ont pour missions d'organiser des journées où l'enfant peut vivre ses loisirs à son rythme, en toute tranquillité. L'enfant doit pouvoir grandir avec ses copains, découvrir et partager des expériences enrichissantes, échanger avec les enfants et les adultes et construire ses moments à l'accueil de loisirs. Sur plusieurs temps de la journée, les enfants sont mélangés et peuvent interagir avec des plus petits ou des plus grands. Ainsi les plus petits apprennent des plus grands, et les plus grands sont valorisés, responsabilisés.
- **La mise en train et la mise en place de règles de vie collective** : Chaque matin, avant l'activité, les deux groupes se retrouveront pour une mise en train collective (dances...). Les règles seront discutées et expliquées avec les groupes d'enfants chaque lundi matin et au besoin pour rappel tout au long de la semaine. Chaque jour, les enfants s'inscriront sur le tableau de vie quotidienne afin de participer à la vie collective du centre (mise et levée de table, goûter, pollution...). Le fonctionnement est identique pour les mercredis.
- **Activités** : L'équipe d'animation propose deux activités par jour pour l'ensemble du groupe de chaque tranche d'âge. Si un enfant ne souhaite pas participer, nous ne l'y obligeons pas mais il est de notre rôle de le motiver et de l'inciter à participer. Chaque temps de la vie du centre est un temps d'animation et doit être considéré comme tel. Les animateurs/trices sont là pour faire vivre les groupes y compris sur les temps libres ou informels.
- **Repas** : nous prendrons le repas dans la cantine scolaire à proximité du centre pour St Christophe et dans la cantine scolaire de l'école pour Nuces. Les animateurs/trices mangent avec les enfants. Ils ou elles les aident si besoin et discutent avec eux. Ils ou elles s'assurent également du bon déroulement du repas. Le repas est un temps d'échange et d'interaction entre les enfants et l'équipe d'animation. C'est également un temps pédagogique, l'équipe est là pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie à table. Les animateurs/trices favorisent également la découverte alimentaire en faisant goûter les enfants. En aucun cas ils ou elles ne les forcent. Chaque jour, un animateur/trice sera référent d'une activité de vie quotidienne (mise et levée de table, vaisselle, nettoyage, goûter...).

- **Sécurité** : en cas de jeux à l'extérieur, le groupe d'enfants sera toujours encadré au minimum de deux animateurs en fonction du nombre d'enfants. L'équipe aura toujours une trousse à pharmacie sur elle et encadrera les enfants en bord de route et pour traverser (un devant, un derrière, voire un au milieu). Le port du gilet jaune est indispensable.
- **Sieste et temps calme des enfants de – 6 ans** : La sieste est accompagnée et surveillée. Après le repas, un temps de repos est proposé à tous les enfants de moins de six ans (et à ceux qui le veulent) après être passé aux toilettes, au moins pour se laver les mains et la bouche si nécessaire. Ce temps calme se fera dans la salle de sieste aménagée pour l'occasion : une histoire et/ou un temps de relaxation. A la fin de ce moment, les enfants qui ne dorment pas seront accompagnés avec le reste du groupe. L'animateur/trice veillera sur les enfants qui dorment pendant toute la durée du repos.
- **Le temps calme des enfants de + 6 ans** : Un temps de calme généralisé est organisé dans la continuité du repas. Il doit permettre de se poser, de récupérer après une matinée bien remplie et de digérer tranquillement son repas, afin d'aborder la suite de la journée dans les meilleures conditions. Les animateurs/trices organisent ce temps en invitant à l'activité calme, à l'intérieur comme à l'extérieur.
- **Le goûter** : Le goûter est organisé à partir de 16h / 16h30. Il sera pris au possible avec tous les enfants de l'accueil. Les animateurs/trices invitent les enfants à goûter ce qui leur est proposé. Les enfants peuvent participer à la mise en place du goûter et sont invités à débarrasser et donner de l'aide pour le nettoyage.
- **L'accueil des parents et la restitution de l'enfant** : Tout comme le matin, l'animateur/trice se doit d'aller au-devant de la famille pour l'accueillir et **d'avoir une posture professionnelle et active**. Il/elle doit être présent pour faire un bilan de la journée à chaque parent en demande ou non (temps de sieste, état de santé, activités...). Les animateurs/trices seront vigilants à la restitution des vêtements et des activités.

JOURNEE TYPE

Enfants de 3 à 6 ans

7h30-9h30 : Accueil des enfants et activités autonomes et avec les animateurs

9h30-10h00 : Mise en train animée tous ensemble

10h00-11h30 : Activités séparées par tranche d'âge

11h30-12h00 : Mise en place du repas

12h00-13h30 : Repas tous ensemble

13h30-15h00 : Sieste ou repos

15h30-16h30 : Activités séparées par tranche d'âge

16h30-17h00 : Goûter

17h00-19h00 : Jeux autonomes et avec les animateurs, accueil des parents

Enfants de 7 à 11 ans

7h30-9h30 : Accueil des enfants, activités autonomes et avec les animateurs

9h30-10h00 : Mise en train animée tous ensemble

10h00-11h30 : Activités séparées par tranche d'âge

11h30-12h00 : Mise en place du repas

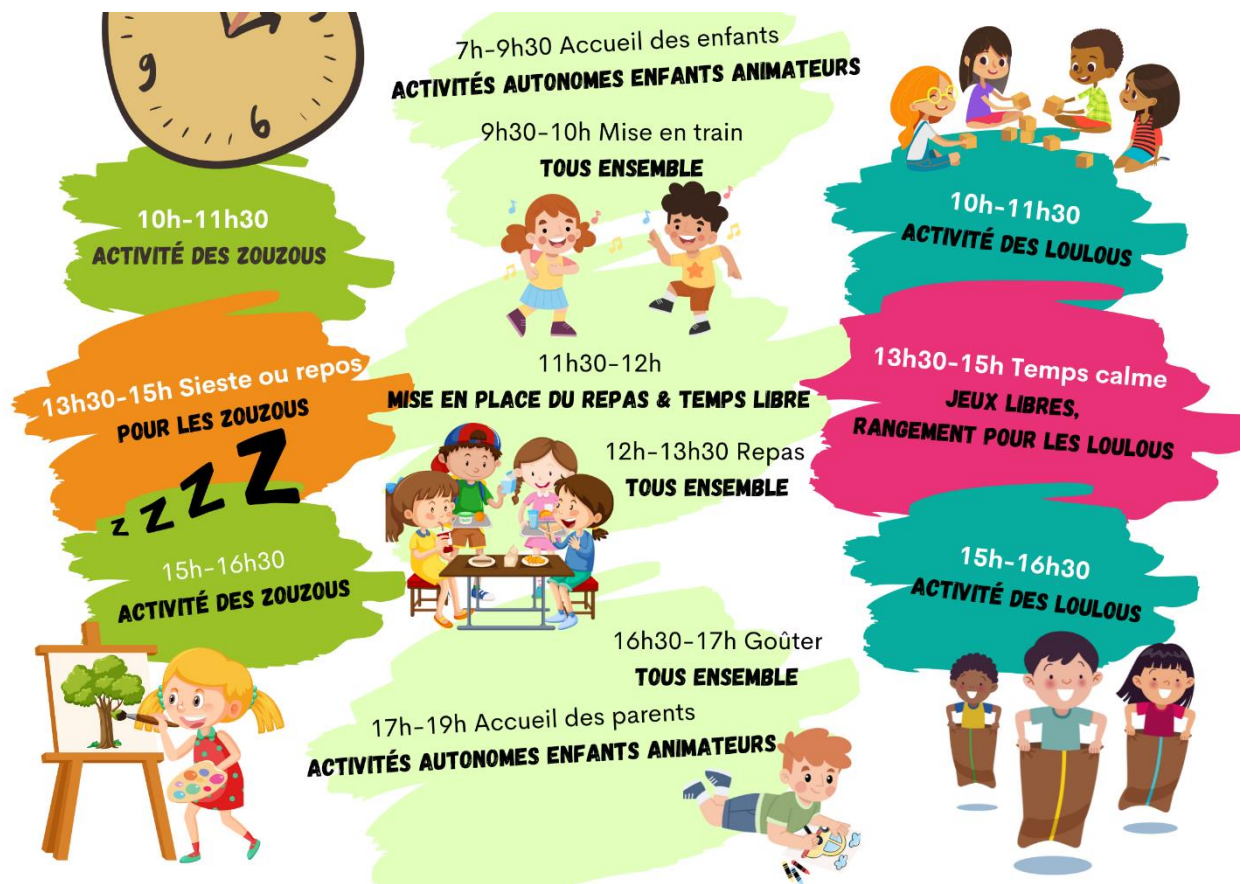
12h00-13h30 : Repas tous ensemble

13h30-15h00 : Rangement des salles et temps calme, activités libres

15h00-16h30 : Activités séparées par tranche d'âge

16h30-17h00 : Goûter

17h00-19h00 : Jeux autonomes et avec les animateurs, accueil des parents



4- Grandes lignes du projet éducatif

- L'association se donne pour priorité d'œuvrer en faveur de l'accueil, des loisirs et des vacances des enfants et des adolescents
- Rassembler les familles des communes quelles que soient leur origine, catégorie socioprofessionnelle, leur choix d'éducation pour leurs enfants
- Favoriser l'autonomie, les relations humaines et l'échange
- Ouvrir un champ d'expérimentation à de nouvelles actions éducatives concertées
- Développer la vie civique au sein de la collectivité

Objectifs et moyens

◆ L'accueil de loisirs, lieu de socialisation : développer la mixité sociale, d'interaction. Se donner les moyens de comprendre et d'aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage en collectivité.

◆ Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière.

En effet, nous reconnaissons pour chacun son histoire personnelle (histoire familiale, migration, relations sociales, environnement...), et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.

◆ Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs.

Nous avons comme visée d'aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. Nous pensons en effet que l'apprentissage de la citoyenneté passe par " **le Vivre Ensemble** ", la possibilité de coopérer autour d'un projet où chaque enfant peut trouver sa place peu importe son histoire personnelle.

➤ *L'imaginaire* est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant (repère dans l'espace). Le jeu, les activités d'expression le favorisent. Le livre doit avoir toute sa place dans la structure

◆ Cohérence des projets sur le territoire.

Nous mettons en place des animations avec les différents partenaires mairie, écoles, associations locales ainsi que des professionnels afin de proposer des projets, des manifestations où chacun dans son domaine de compétence puisse être acteur pour le public que nous avons en commun c'est-à-dire les enfants, les parents ou et même les grands parents.

◆ Développer le lien avec les écoles

En tant que partenaire de co-éducation, accueil de loisirs et écoles devraient fonctionner main dans la main, chose pas toujours aisée.

Développer le vivre ensemble, apprendre à se respecter entre enfants et enfants – adultes, gestions des conflits, gestion des émotions et apprentissage de la communication non violente.

Développer l'aménagement extérieur de notre école et de notre accueil de loisirs pour le rendre plus accueillant et plus vivant.

5- Démarche éducative

En tant que structure d'accueil collectif de mineurs, nous sommes au même titre que la famille et l'école, un des piliers fondamentaux du développement de l'enfant. Nous ne marchons pas à côté mais ensemble, avec cette responsabilité commune de garantir son bon développement physique, intellectuel et moral.

Notre démarche s'inscrit dans un cadre qui favorise l'émergence de l'enfant vers l'adulte de demain, celui-là même acteur de notre société. C'est sur la base de valeurs et d'objectifs définis que nous nous inscrivons dans un projet commun, le projet pédagogique. Il est important de pouvoir donner les moyens à chaque enfant de s'épanouir tout en lui reconnaissant ses propres caractéristiques personnelles. C'est à travers une démarche participative que nous incitons les enfants à devenir acteur de leur propre construction. C'est en faisant l'expérience de la vie en collectivité qu'ils pourront s'émanciper et développer les compétences nécessaires à la vie dans leur propre environnement, qu'il soit familial, social ou professionnel. C'est par cette relation parfois d'animateur, d'accompagnateur et d'éducateur que nous les encourageons à participer, coopérer, échanger, respecter, écouter et proposer. Pour qu'il y ait un changement durable, nous devons les guider sur le chemin de l'autonomie, de la responsabilité et de l'ouverture. C'est donc par le projet pédagogique qu'il nous incombe de répondre aux caractéristiques et aux besoins de l'enfant afin de l'accompagner de la façon la plus juste et efficace possible.

6- Projet de direction

Le directeur :

→ Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif

→ Connaître le milieu, définir un projet personnel, une conception de l'animation et des choix éducatifs.

→ Conduire un projet pédagogique

En référence au projet éducatif, prise en compte des caractéristiques des publics, conduite et animation, évolution et évaluation du projet pédagogique, implication de l'équipe éducative et des acteurs concernés.

→ Diriger le personnel

Recrutement, animation et gestion d'équipe, travail en concertation avec l'ensemble des personnels (pédagogiques et techniques), formation et évaluation des animateurs.

→ Assurer la gestion de l'accueil

Financière, administrative, sanitaire, alimentaire, matérielle et des locaux.

→ Développer les partenariats et la communication

Relations avec l'organisateur, les familles, les institutions, les partenaires.

☞ Être clair dans ses attentes, vivre l'accueil avec le respect des personnes avec lesquelles il travaille et celles pour lesquelles il travaille : les enfants.

☞ Participer au projet d'animation et aux activités. Ne se contente pas de poser les interdictions, mais participe à la vie des enfants et de l'équipe.

☞ Veiller au suivi du projet pédagogique, coordonner et dynamiser l'équipe. Instaurer des temps de réflexion, de remise en question avec l'équipe et individuellement afin d'avancer et de s'améliorer.

- Être garant de la sécurité.
- Assumer les tâches administratives (présences des enfants, budget, facturation, paiement, inscriptions, papiers administratifs...).
- En charge de l'achat du matériel.
- Assurer la formation de l'équipe (formation sur différents thèmes, ainsi que sur l'apprentissage des techniques).

L'équipe d'animation :

- Connaître le cadre réglementaire de son activité professionnelle
Taux d'encadrement, transports et déplacements, santé et sécurité, hygiène, alimentation, activités physiques de plein air, baignade.
- Concevoir et réaliser le projet pédagogique
Participer de manière collaborative à la création du projet pédagogique et à sa mise en œuvre. Le projet est spécifique à l'accueil et s'inscrit pour une durée déterminée.
- Participer à l'animation de son public
- Connaître les caractéristiques de son public.
- Participer à la vie collective par l'encadrement et l'animation.
- Animer son action en la faisant vivre. Adopter une attitude positive.
Être à l'écoute, bienveillant, souriant.

Les exigences vis-à-vis de l'équipe et le temps de travail :

L'attitude (posture, vocabulaire, alerte, dynamique), la ponctualité, la participation, la communication, l'obligation de discrétion, l'écoute, **le téléphone portable n'est pas autorisé en présence des enfants.**
Une boîte à téléphone sera installée à l'entrée de l'accueil.

Chaque animateur se verra remettre un planning de travail accompagné d'un planning de pauses réglementaires. Le temps de travail sera de 9h30 par jour sur les mercredis et les vacances.

Les temps de pause et de cigarette se feront à l'écart du regard des enfants et en accord avec le reste de l'équipe.

- Respect de l'individu : parents, enfants, personnel de l'école, personnel mairie ont droit au respect, tout autant qu'ils le doivent.
- Respecter les règles de vie, les opinions des autres, s'écouter, se mettre d'accord, respecter cet accord et pouvoir se remettre en question. Le respect passe aussi par la ponctualité de chacun.
- Participer à l'élaboration du projet d'animation et se donner les moyens de mener ce travail à bien (ex : être organiser, prévoir le matériel nécessaire à l'avance). Présenter chaque jour le programme de la journée aux enfants (un planning des activités sera affiché chaque semaine) et les objectifs pédagogiques aux familles.
- Participer aux réunions de préparation, de bilan, d'évaluation, travailler en équipe, s'entraider, collaborer.

- ➡ Être responsable et connaître la législation (assurer la sécurité, prévenir les dangers, être attentif à tout moment).
- ➡ Veiller à la sécurité morale et physique de chaque enfant (ne pas brutaliser, surveiller son langage, être à l'écoute des demandes affectives individuelles). L'animateur joue un rôle éducatif très important.
- ➡ Participer à la vie collective (respect et rangement du matériel, entretien des locaux).
- ➡ Accueillir les familles : faciliter la séparation avec les parents, informer, mettre en confiance.
- ➡ Comprendre et connaître l'enfant, lui définir un cadre et des limites de comportement. La cohérence du comportement de l'animateur est un modèle pour l'enfant et inspire le respect de sa part.
- ➡ Animer : faire vivre son activité avec la participation des enfants. Importance de la notion de plaisir.
- ➡ Aménager l'espace : le plus accueillant possible, adapté aux enfants et à leurs besoins.
- ➡ Respecter le projet pédagogique.

Nous sommes tous en situation d'apprentissage permanent et non en compétition.

L'assistant sanitaire (directeur) :

S'assurer d'être en possession des renseignements médicaux (fiche sanitaire) pour chaque mineur accueilli.

Informer les membres de l'équipe de l'existence d'allergies ou d'autres pathologies.

Assurer le lien avec le médecin, l'hôpital.

Recueillir, distribuer et assurer le suivi des traitements médicaux et médicamenteux.

Tenir à jour le registre des soins dispensés.

Organiser l'infirmerie et gérer les soins au quotidien, tenir à jour les trousseaux de premiers soins.

Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident.

Informer les responsables légaux de tout événement de santé survenu pendant l'accueil.

L'assistant sanitaire est un acteur majeur de la prévention des risques, il est à l'écoute des enfants, il contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique par une attention discrète, il s'assure de la santé de tous les participants.

7- Projet pédagogique

Besoins des enfants accueillis

Définition d'un besoin :

Le besoin est l'exigence destinée à combler un déficit de l'organisme (besoins primaires) ou ressenti comme nécessaire à l'existence matérielle ou morale.

Les besoins de base :

Le besoin de sécurité. C'est à travers les interdits, les frustrations, les limites, les règles, que nous donnons à l'enfant le sentiment de sécurité, mais aussi les bonnes bases de la socialisation.

Le besoin de stabilité : des horaires fixes, des routines régulières, une ambiance sereine et des réponses cohérentes.

Le besoin de repos et surtout de voir son rythme physiologique respecté. Lorsque ce rythme est perturbé, il engendre non seulement un déséquilibre nerveux avec des inévitables troubles du comportement, mais des troubles de la croissance : il a été prouvé une relation entre le sommeil et la sécrétion de l'hormone de croissance. Bien dormir permet à l'enfant de bien grandir ! Comme les adultes cependant, les enfants peuvent être de petits et des gros dormeurs. Les besoins de sommeil sont variables. Une sieste est instaurée pour les moins de 5 ans ainsi qu'un temps calme pour les plus grands.

Le besoin d'hygiène. Les pratiques d'hygiène corporelle assurent à l'enfant une bonne santé, le confort et la détente du corps. Un lavage des mains régulier sera fait.

Le besoin de communiquer. Nous sommes des êtres sociaux et l'interaction par la communication est essentielle à l'enfant pour apprendre et comprendre.

Le besoin d'apprendre et de jouer (d'apprendre en jouant). Notre rôle d'éducateur est plus de prendre appui sur le désir d'apprendre de l'enfant, en lui offrant un environnement favorable : un espace, un mobilier, un matériel adapté à ses besoins du moment et à ses compétences, plutôt que de chercher à le diriger dans son apprentissage en lui imposant une activité.

Le besoin d'explorer, de découvrir, d'expérimenter, d'observer. L'enfant a besoin de s'approprier l'environnement dans lequel il vit, pour maîtriser progressivement ses actions.

Le besoin de plaisir : pour passer à l'action, pour apprendre et s'éveiller, l'enfant doit « avoir envie de faire ».

Les besoins affectifs :

Le besoin d'attention : l'enfant doit savoir que nous sommes à son écoute et que c'est important pour nous qu'il aille bien.

Le besoin d'être apprécié pour ses qualités.

Le besoin du respect : de sa nature, de sa personnalité, de ses goûts, de son désir de faire ou de ne pas faire, de ses capacités etc.

Le besoin d'accompagnement : de soutien, d'encouragement, de compliment, de rituel qui l'aide à franchir certaines étapes.

Démarches pédagogiques de l'accueil

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel et la coopération

Le cadre est par nature celui qui va structurer l'environnement dans lequel tout le monde interagit. Établir des limites, c'est permettre à tout le monde d'exister, d'être en sécurité et donc rassuré sur ce qu'il peut ou ne peut pas faire. Le cadre amène cette confiance indiscutable qui permet à tous d'être en relation réciproque. L'environnement qui leur sera proposé dépendra du contrat établi entre les mineurs et les encadrants sur la base de règles non négociables et négociables. C'est par la coopération réciproque que nous tenterons de favoriser le respect de tous, par tous, pour tous. La coopération est un élément qui sera pris en compte par l'équipe d'animation durant les temps de préparation afin de l'intégrer sur tous les temps de vie de l'accueil.

Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie du quotidien

Le programme d'animation sera préparé en amont par l'équipe pédagogique d'animation en répondant à des objectifs pédagogiques. Cet accueil n'est en aucun cas une garderie mais bien un espace de participation collective, un espace ludique, un espace où la vie au sein du groupe est privilégiée sur la base de valeurs positives (bienveillance, entraide, plaisir, effort) et de règles définies.

Favoriser les connaissances

Le Château des Enfants est un lieu d'apprentissage divers, stimulé par les idées, envies et compétences des animateurs et des enfants. C'est un lieu où tous, nous nous retrouvons pour apprendre les uns des autres.

Respecter le rythme de l'enfant :

La journée est organisée en fonction du rythme de l'enfant, cette organisation sera donc différente selon la tranche d'âge. Des activités et des temps calmes seront proposées par les animateurs, en mettant en place de la relaxation et la sieste pour les plus petits.

Favoriser l'autonomie de l'enfant :

La mise en place des salles est organisée pour favoriser l'autonomie des enfants (coin précis d'activités) et des repères temporels seront créés pour que l'enfant se retrouve dans tous les moments de la journée.

Un moment de détente, de plaisir, éducatif et un lieu d'expression pour l'enfant :

L'équipe d'animation varie, adapte ses activités et les moments de la journée en fonction de l'envie de l'enfant et des effectifs.

Tous les moments de la journée seront animés par les animateurs.

Les activités proposées sont à caractère ludique et éducatif et développent l'imaginaire et la curiosité de chaque enfant.

Le centre de loisirs sera un lieu convivial qui se diffère de l'école.

Chaque matin, l'équipe d'animation mettra en place une « mise en train » avant l'activité, moment dynamique passé avec tous les enfants. Cette animation peut-être un jeu collectif, une chanson ou un mini spectacle réalisé par les enfants ou par l'équipe d'animation.

Les objectifs pédagogiques

Le programme d'activités inhérent au programme d'animation sera affiché sur le lieu d'accueil, à la disposition des enfants. Les activités donnent sens aux objectifs pédagogiques et sont en lien direct avec ceux-ci. Diverses activités seront proposées et animées par l'équipe pédagogique d'animation ou par des prestataires.

Nos objectifs sont :

→ Valérian :

Périscolaire : développer sa motricité/appréhender l'univers du jardin.

Mercredis de septembre à octobre : découvrir un bestiaire/utiliser différentes techniques artistiques/éveiller son imaginaire.

Vacances d'automne : découvrir des produits de saison/développer son niveau culinaire/favoriser la cohésion de groupe.

Mercredis de novembre à décembre : découvrir des êtres imaginaires/utiliser différentes techniques artistiques/éveiller son imaginaire.

Vacances de fin d'année : découvrir de nouvelles espèces de dinosaures/développer sa motricité fine/apprendre des notions sur une partie de l'histoire de la Terre.

→ Romane :

Périscolaire : apprendre à reconnaître ses 5 sens / savoir différencier ses 5 sens / connaître les fonctions de ces 5 sens.

Mercredis P1 : apprendre à gérer et retranscrire ses émotions / savoir gérer correctement un conflit avec un copain / alimenter sa créativité / comprendre ses besoins / suivre des consignes simples.

Vacances d'automne : suivre des consignes simples / travailler sa motricité fine / travailler sa mémorisation / contribuer au développement de l'imaginaire.

Mercredi P2 : découvrir l'univers geek / développer un vocabulaire précis / renforcer l'imagination / suivre des consignes simples.

Vacances de Noël : découvrir les mythes et la mythologie / découvrir d'autres cultures, d'autres coutumes / suivre des consignes données.

Projet famille (bibliothèque) : permettre aux enfants et à leur famille de s'approprier la bibliothèque / découvrir l'univers des livres, romans, albums, BD / créer du lien avec la bibliothèque et Familles Rurales.

→ Marine :

Projet périscolaire : découverte de la nature, apprendre entretenir un jardin, favoriser la biodiversité.

Projet de vacances de Noël : éveiller la curiosité et l'imaginaire de l'enfant, apporter au quotidien une ambiance agréable, ludique et détendue.

Projet Mercredis : découvrir différentes cultures, découvrir le monde à travers la cuisine, apprentissage d'un nouveau vocabulaire.

Projet Vacances d'automne : la compréhension des phénomènes naturels et sensibiliser les plus jeunes à la démarche d'observation.

→ Julien :

Projet périscolaire : développer son sens artistique à travers la découverte du croquis et du dessin. Le projet pourra se mettre en place en partenariat avec une professionnelle du dessin et aboutir sur la création d'une histoire illustrée dont le support est à définir (BD numérique ou papier, illustration d'histoire...)

→ Fred :

Projet périscolaire : remettre en place le dernier jeudi du mois « le café parents » (lien avec les familles). Découvrir et favoriser l'utilisation des jeux de société (découverte et curiosité). Sonder les enfants +6ans pour augmenter la fréquentation sur les mercredis. Réaménager la salle des -6ans afin de l'adapter à leurs tailles et à leurs motricités (autonomie et bien être). Remettre en place la kermesse sous une forme de fête foraine en lien avec l'APE, rdv jeunes (Partage, entraide, dynamiser les liens entre les parties).

Rdv ados : objectifs sur l'année (découvrir, créer, démarche administrative, aller vers les autres, communication, partenariats, communication) qui s'articuleront autour des projets suivants : réaménager le lieu d'accueil / Tombo'services / Projet Neige / Projet itinérance / Séjour été.

8- L'évaluation

L'évaluation s'effectue de façon continue au cours de l'accueil :

➤ La vie quotidienne :

- Respect des rythmes de vie, de l'hygiène
- Participation des enfants à la vie du centre
- Respect des règles de vie

➤ Les adultes :

Au niveau individuel, l'évaluation sera basée sur le respect du présent projet pédagogique, en particulier sur :

- Le projet d'animation.
- Le comportement et les relations avec les enfants et les parents (lien important).
- Le sens des responsabilités, la ponctualité, l'assiduité.
- La connaissance et le respect de la réglementation (en cas de doute se référer au directeur).
- La gestion du temps, du rythme et du rangement de la structure.
- L'investissement de chacun dans le groupe.

Au niveau collectif, l'important est de créer une équipe de travail avec du **dynamisme**, de l'**entraide**, de la **solidarité**, de la **rigueur** et du **respect**.

Soyons soudés observateurs, réceptifs et réactifs.

➤ Les enfants :

Un bilan de fin de journée sera proposé à chaque groupe afin d'évaluer les activités et le fonctionnement.

L'évaluation globale permettra de voir si les objectifs pédagogiques ont été atteints totalement, partiellement ou non. L'équipe pédagogique se réunira une fois par semaine pour faire le point (réunion de régulation le mardi matin).

9- La communication

Dans tous les domaines, la communication est très importante. Elle fera partie prépondérante de notre fonctionnement, **une communication franche, saine et honnête.**

♦ Les bilans enfants /animateurs

Ils ont lieu en fin de journée. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes.

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

♦ Associer les parents, renforcer les liens avec les familles.

Nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active. Le dialogue avec les familles se doit d'être quasi quotidien grâce aux échanges avec l'équipe d'animation au moment de l'accueil ou du départ de l'enfant.

Le site internet de l'association est également un lieu de communication et d'informations pour les familles. Elles peuvent y retrouver les objectifs éducatifs et pédagogiques, les dossiers d'inscription, les programmes d'animation et toutes les informations relatives à l'association. Il en est de même pour l'affichage en structure.

Ce lien avec les familles passe également par la vie associative. Chaque animateur ayant en charge un projet de manifestation destiné aux familles afin de favoriser la convivialité et le lien social.

Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes : conférences sur la parentalité, ateliers...

Nous désirons aussi attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, une technique, etc. En effet, l'accueil de loisirs est ouvert à toute proposition. Les directeurs sont à l'écoute pour tout projet qui propose une aventure soit aux enfants, soit aux communes.

♦ Les intervenants extérieurs.

Prestataires de services

Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'accueil de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité affective et physique des enfants, ainsi que des orientations définies dans ce projet pédagogique.

Un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action afin de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

Fédération Familles Rurales

Les directeurs sont en contact permanent avec la fédération Familles Rurales qui est notre partenaire de gestion. Elle nous permet de bénéficier d'un suivi de l'association dans sa globalité : comptabilité interne, aspects pédagogiques, etc. Plusieurs réunions sont planifiées dans l'année afin d'évaluer notre

action. Le Pôle ressource accueil handicap est aussi un appui précieux pour toutes les questions relatives au handicap.

CAF

La CAF est notre partenaire financier et pédagogique.

Un contrat Enfance et jeunesse (aujourd'hui convention CTG) a été signé avec les Mairies afin d'aider au financement de l'accueil de loisirs.

Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations :

La DDCSPP est notre partenaire pédagogique. Pôle ressource tant au niveau réglementation mais aussi formation, intervenant etc...

Elle garantit la sécurité des locaux, de l'équipe et du fonctionnement général du centre. Elle peut inspecter et veille à l'application de la législation.

La PMI

La Protection Maternelle Infantile a un regard sur les locaux et l'accueil en général concernant les mineurs de moins de 6 ans. Elle délivre un avis.

Les Mairies

Bien que gestionnaire, les Mairies mettent à notre disposition entre autres les locaux, le personnel et du mobilier. Nous travaillons en collaboration sur des projets communs.

Nous nous engageons à respecter ceux-ci, avec les enfants, et ce d'une manière constante.

Les Mairies restent nos partenaires financiers majeurs.

Les écoles

Travail en collaboration sur des objectifs communs, participation aux différents conseils d'écoles de Nuces et de Saint Christophe Vallon.

Réunion en début d'année scolaire sur les projets, présentation des équipes pédagogiques, point sur les règles communes. Mutualisation du matériel, l'association a fait passer différents agréments (randonnée et piscine pour pouvoir accompagner les élèves), prêt de matériel.

Les associations locales

Chaque année la commune organise une rencontre entre les associations, élus et professionnels du territoire. Le but étant de valoriser les différents projets et d'essayer de mener des manifestations ou des projets avec des objectifs communs...

Nous travaillons avec la médiathèque de Nuces et la bibliothèque de St Christophe pour proposer aux enfants et aux familles des interventions d'illustrateurs, des conteurs. Nous organisons des manifestations communes avec certaines associations (téléthon, randonnée gourmande...).

Les bénévoles

Certaines personnes seront amenées à participer ponctuellement à des temps d'animation. Nous les accompagnons tout en n'oubliant pas qu'ils ne sont pas professionnels de l'animation. Il faut donc prendre le temps d'échanger sur les contraintes réglementaires auxquelles nous sommes soumis.

L'équipe pédagogique :